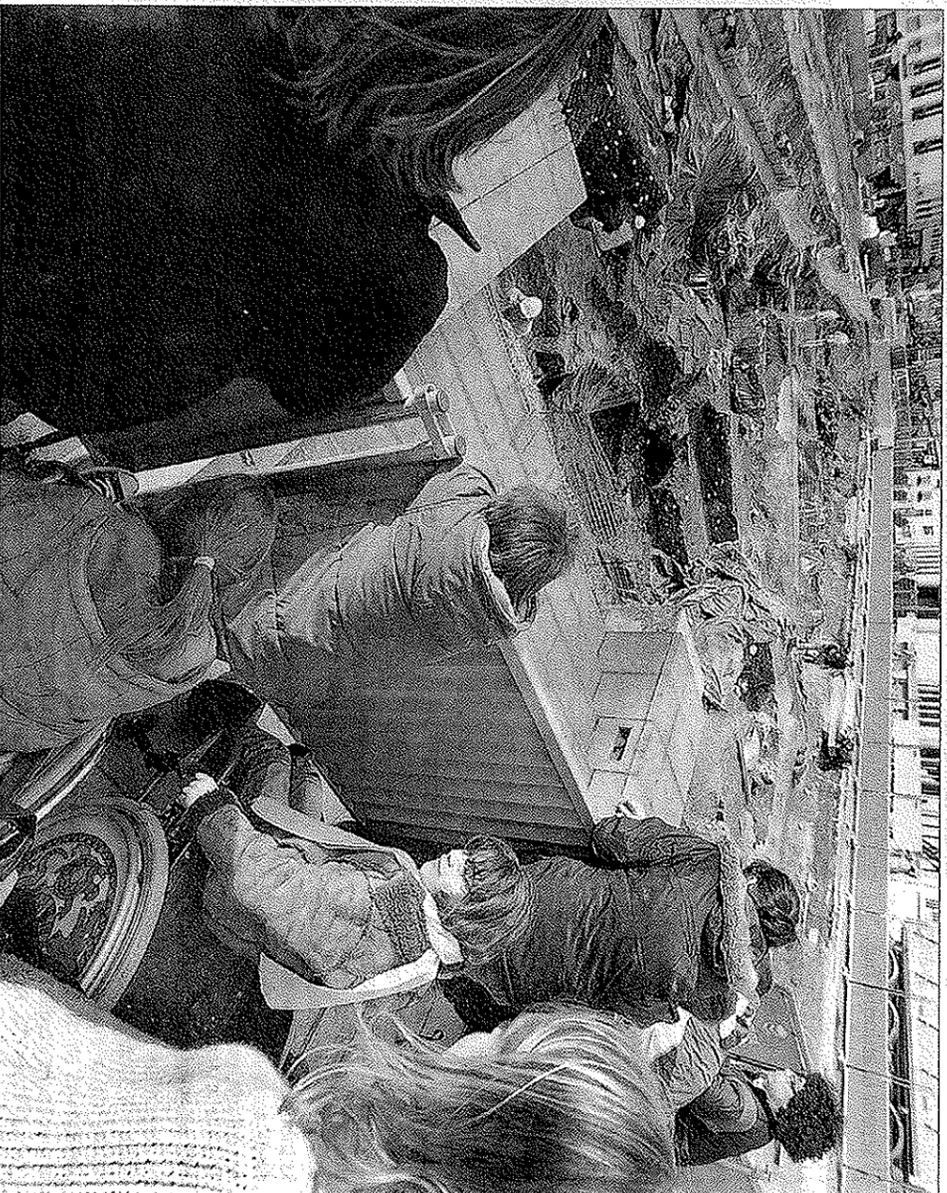


Des enfants handicapés venus à pied visiter les fouilles place De-Gaulle

■ L'Agglo a organisé, hier, une visite du site pour les enfants handicapés. L'initiative tombait bien, à l'heure où la ville a été très mal classée en terme d'accessibilité. Las, les enfants ont dû se déplacer à pied, faute de bus adapté.

Les bonnes intentions ne suffisent pas. L'Agglo en a administré la preuve malgré elle hier après-midi. Elle a organisé une visite du site des fouilles archéologiques menées depuis la mi-novembre, place De-Gaulle, en faveur d'un groupe de sept enfants déficients moteurs de l'école spécialisée des Capucins, une école publique de la ville d'Orléans, basée à Saint-Jean-le-Blanc. L'initiative tombait à point nommé : la ville vient d'être classée en 73^e position, sur 96, au premier baromètre de l'accessibilité des villes de France aux personnes à mobilité réduite, publié par l'Association des paralyés de France (APF) et le magazine L'Express (lire ci-dessous). Mais hélas, le site archéologique n'est pas totalement ouvert au public, et surtout, les trois enfants en fauteuil roulant du groupe ont dû faire l'essentiel du trajet à pied, hormis un petit bout en tram avec leurs accompagnateurs, faute d'avoir pu utiliser un bus avec une plate-forme adaptée.



HIER APRÈS-MIDI, PLACE DE-GAULLE. Un groupe de sept enfants qui souffrent d'un handicap moteur, scolarisés au sein de l'école spécialisée des Capucins, à Saint-Jean-le-Blanc, découvre le chantier de fouilles derrière des barrières. (Photo : Pascal Proust)

« Le chantier a été aménagé de façon à pouvoir recevoir des personnes à mobilité réduite », indique un communiqué de l'Agglo, qui évoque une « pre-

mière dans l'agglomération ». Une esplanade a en effet été aménagée, derrière les hautes palissades orange qui entourent la place De-Gaulle, pour

La ville d'Orléans en queue de peloton des villes accessibles aux handicapés

La ville d'Orléans arrive en 73^e position, sur 96, au baromètre de l'accessibilité des villes de France aux personnes à mobilité réduite, publié en février par l'Association des paralyés de France (APF). Elle a obtenu une note de 8,9/20, en moyenne, qui découle de deux mauvais résultats : 4,3/22 en terme d'« équipements publics et de transports en commun accessibles » et 9/21 en terme de « cadre de vie adapté ». La ville, toutefois, a décroché un « 15 » en terme de « politique locale volontariste ».

« Il y a une volonté politique affichée mais elle n'est pas suivie d'effets concrets derrière, hormis quelques cheminements ici ou là », déplore Kristof Collot, le directeur départemental de l'APF dans le Loiret.

« La ville s'est auto-évaluée en termes d'équipements publics et de politique locale », précise celui-ci : « Ce n'est pas nous qui lui avons attribué une note comme ça. Elle a rempli elle-même le questionnaire. Elle indique qu'il n'y a que 20 % des lignes de bus et 5 % d'écoles accessibles aujourd'hui à Orléans. »

Ce baromètre a été établi à



Les enfants en fauteuil roulant de l'école des Capucins sur le chemin du retour.

mi-parcours de la loi de 2005, qui oblige les collectivités locales et l'État à rendre accessibles tous les lieux publics et tous les transports en commun. Mais la ville ne sera pas à même d'atteindre cet objectif selon Kristof Collot : « Elle dit elle-même qu'il n'y aura qu'une école accessible par quartier à la fin du mandat. »

« Je trouve ce baromètre excessivement dur pour la ville », répond Alexandrine Leclerc, adjointe au maire d'Orléans chargée des affaires sociales, qui affirme « travailler » à cet objectif : « J'ai vu le questionnaire et j'ai pris le temps de le

compléter honnêtement. Plutôt que de répondre "oui" à certaines questions, comme l'ont fait à mon avis d'autres villes, nous avons répondu : "C'est en cours". Je ne sais pas comment tout cela a été comptabilisé après, mais cela me pose question. Je peux citer nombre d'investissements que nous avons réalisés. »

Une manifestation en faveur des personnes handicapées aura lieu le samedi 27 mars à Orléans. Elle se tiendra à l'ap-pel du Collectif ni pauvres, ni soumis, qui regroupe 95 associations en France et appelle à manifester dans toute la France.

permettre au public de contempler les fouilles en hauteur. Mais l'accès au site lui-même est interdit à tous les visiteurs, qu'ils soient handicapés ou non, et rendu impossible par des barrières d'un mètre de haut environ.

« Les objets retrouvés »

Les sept enfants de l'école des Capucins ont été très attentifs aux explications claires et précises données par Céline Maury, du Point info tram, sur les fouilles. « Plus l'on creuse, plus l'on trouve des choses anciennes. Et plus les archéologues vont en profondeur, plus ils utilisent de petits outils pour ne rien détruire », leur a-t-elle dit. Elle leur a montré, en particulier, deux cruches en terre cuite du XVII^e siècle découvertes sur le site et enveloppées dans un sac en plastique, que Kyliam, mahoyant, a pu deviner au toucher.

« J'ai aimé les objets retrouvés, les vases qu'ils ont retrouvés dans la terre », indique Mélinda. Antonin, lui, a bien compris que les fouilles se fat-

saient en deux étapes : « Ils cherchent des pierres, des objets, et après, ils vont les examiner dans un laboratoire. »

Mais la visite est demeurée un peu abstraite. « Ça étye ce qui est fait en cours d'histoire. Mais on avait compris que les enfants pourraient descendre, que ce serait plus ouvert. Ce n'est pas évident pour les enfants assis dans leur fauteuil derrière ces barrières. L'intérêt, c'est d'aller voir », estime Patricia Fries, directrice de l'école des Capucins.

Des sorties

Et celle-ci de souligner les difficultés qu'elle rencontre lorsque l'école souhaite organiser des sorties qui ne se trouvent pas sur la première ligne de tram : « Les transports de personnes à mobilité réduite de la Setra ne sont pas faits pour les scolaires. Je suis obligée de faire appel à des transporteurs privés. Une visite au musée des Beaux-Arts, par exemple, coûte 150 euros en transport. Cela greve beaucoup le budget de l'école. »

Jacques Chavanes.

REPORTS

■ Visites scolaires

Des visites du chantier des fouilles menées place De-Gaulle sont organisées deux fois par jour, le matin et l'après-midi, jusqu'à la fin mars, en faveur du public scolaire et des associations. Le planning des réservations est d'ores et déjà complet.

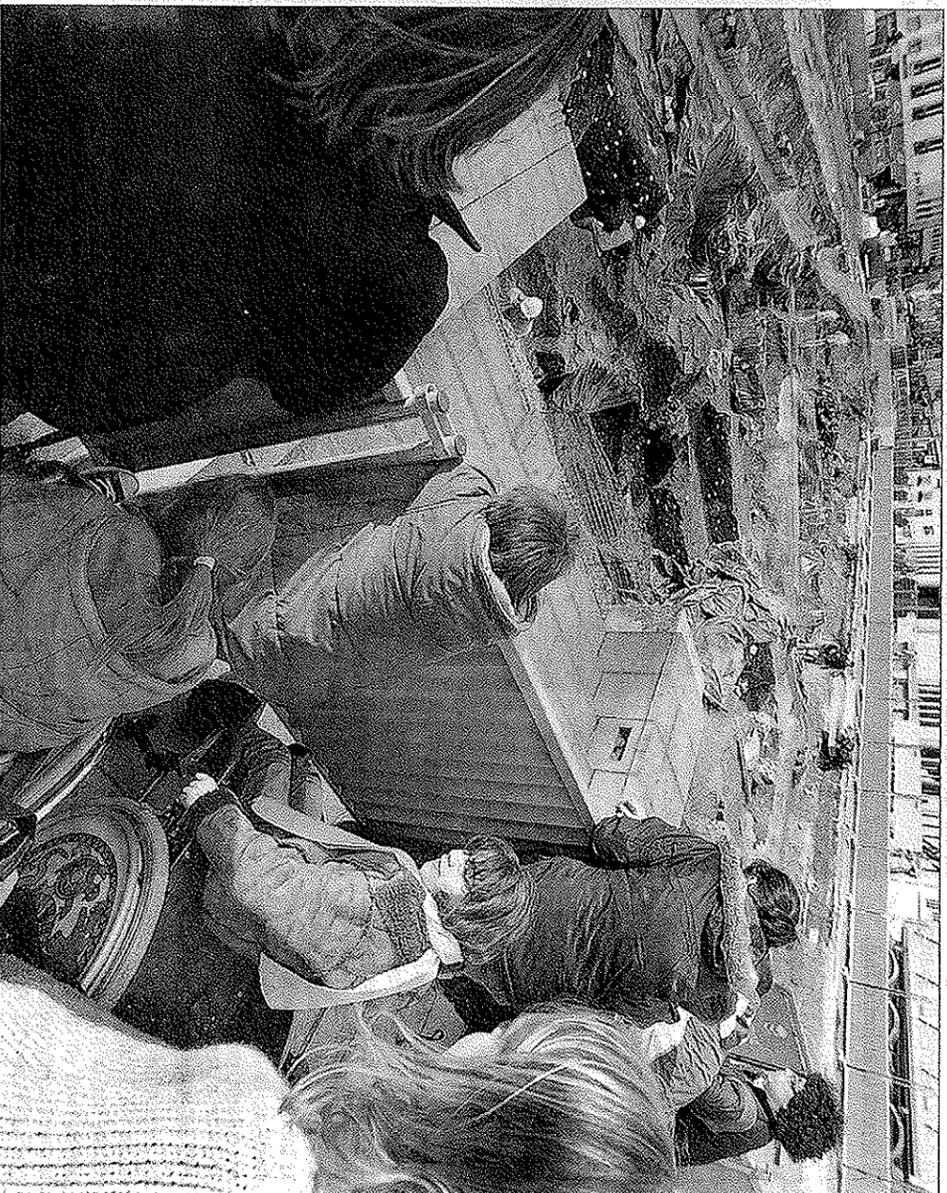
■ Journées portes ouvertes

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) organise des journées portes ouvertes de découverte du site de fouilles de la place De-Gaulle, le samedi 27 et le dimanche 28 mars.

Des enfants handicapés venus à pied visiter les fouilles place De-Gaulle

■ L'Agglo a organisé, hier, une visite du site pour les enfants handicapés. L'initiative tombait bien, à l'heure où la ville a été très mal classée en terme d'accessibilité. Las, les enfants ont dû se déplacer à pied, faute de bus adapté.

Les bonnes intentions ne suffisent pas. L'Agglo en a administré la preuve malgré elle hier après-midi. Elle a organisé une visite du site des fouilles archéologiques menées depuis la mi-novembre, place De-Gaulle, en faveur d'un groupe de sept enfants déficients moteurs de l'école spécialisée des Capucins, une école publique de la ville d'Orléans, basée à Saint-Jean-le-Blanc. L'initiative tombait à point nommé : la ville vient d'être classée en 73^e position, sur 96, au premier baromètre de l'accessibilité des villes de France aux personnes à mobilité réduite, publié par l'Association des paralyés de France (APF) et le magazine L'Express (lire ci-dessous). Mais hélas, le site archéologique n'est pas totalement ouvert au public, et surtout, les trois enfants en fauteuil roulant du groupe ont dû faire l'essentiel du trajet à pied, hormis un petit bout en tram avec leurs accompagnateurs, faute d'avoir pu utiliser un bus avec une plate-forme adaptée.



HIER APRÈS-MIDI, PLACE DE-GAULLE. Un groupe de sept enfants qui souffrent d'un handicap moteur, scolarisés au sein de l'école spécialisée des Capucins, à Saint-Jean-le-Blanc, découvre le chantier de fouilles derrière des barrières. (Photo : Pascal Proust)

« *Le chantier a été aménagé de façon à pouvoir recevoir des personnes à mobilité réduite* », indique un communiqué de l'Agglo, qui évoque une « pre-

mière dans l'agglomération ». Une esplanade a en effet été aménagée, derrière les hautes palissades orange qui entourent la place De-Gaulle, pour

permettre au public de contempler les fouilles en hauteur. Mais l'accès au site lui-même est interdit à tous les visiteurs, qu'ils soient handicapés ou non, et rendu impossible par des barrières d'un mètre de haut environ.

« Les objets retrouvés »

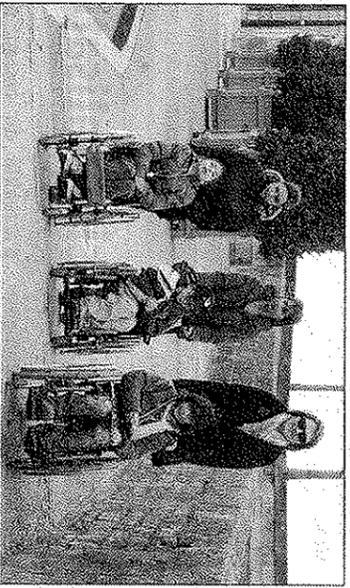
Les sept enfants de l'école des Capucins ont été très attentifs aux explications claires et précises données par Céline Maury, du Point info tram, sur les fouilles. « Plus l'on creuse, plus l'on trouve des choses anciennes. Et plus les archéologues vont en profondeur, plus ils utilisent de petits outils pour ne rien détruire », leur a-t-elle dit. Elle leur a montré, en particulier, deux cruches en terre cuite du XVII^e siècle découvertes sur le site et enveloppées dans un sac en plastique, que Kyliam, malvoyant, a pu deviner au toucher.

« J'ai aimé les objets retrouvés, les vases qu'ils ont retrouvés dans la terre », indique Mélinna. Antonin, lui, a bien compris que les fouilles se faisaient

La ville d'Orléans en queue de peloton des villes accessibles aux handicapés

La ville d'Orléans arrive en 73^e position, sur 96, au baromètre de l'accessibilité des villes de France aux personnes à mobilité réduite, publié en février par l'Association des paralyés de France (APF). Elle a obtenu une note de 8,9/20, en moyenne, qui découle de deux mauvais résultats : 4,3/22 en terme d'« équipements publics et de transports en commun accessibles » et 9/21 en terme de « cadre de vie adapté ». La ville, toutefois, a décroché un « 15 » en terme de « politique locale volontariste ».

« *Il y a une volonté politique affichée, mais elle n'est pas suivie d'effets concrets derrière, hormis quelques cheminements ici ou là* », déplore Kristof Colliot, le directeur départemental de l'APF dans le Loiret. « La ville s'est auto-évaluée en termes d'équipements publics et de politique locale », précise celui-ci : « Ce n'est pas nous qui lui avons attribué une note comme ça. Elle a rempli elle-même le questionnaire. Elle indique qu'il n'y a que 20 % des lignes de bus et 5 % d'écoles accessibles aujourd'hui à Orléans. »



Les enfants en fauteuil roulant de l'école des Capucins sur le chemin du retour.

mi-parcours de la loi de 2005, qui oblige les collectivités locales et l'Etat à rendre accessibles tous les lieux publics et tous les transports en commun. Mais la ville ne sera pas à même d'atteindre cet objectif selon Kristof Colliot : « Elle dit elle-même qu'il n'y aura qu'une école accessible par quartier à la fin du mandat. »

« *Je trouve ce baromètre excessivement dur pour la ville* », répond Alexandrine Leclerc, adjointe au maire d'Orléans chargée des affaires sociales, qui affirme « travailler » à cet objectif : « J'ai vu le questionnaire et j'ai pris le temps de le

REPORTERS

■ Visites scolaires

Des visites du chantier des fouilles menées place De-Gaulle sont organisées deux fois par jour, le matin et l'après-midi, jusqu'à la fin mars, en faveur du public scolaire et des associations. Le planning des réservations est d'ores et déjà complet.

■ Journées portes ouvertes

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) organise des journées portes ouvertes de découverte du site de fouilles de la place De-Gaulle, le samedi 27 et le dimanche 28 mars.

compléter honnêtement. Plutôt que de répondre "oui" à certaines questions, comme l'ont fait à mon avis d'autres villes, nous avons répondu : "C'est en cours". Je ne sais pas comment tout cela a été comptabilisé après, mais cela me pose question. Je peux citer nombre d'investissements que nous avons réalisés. »

Une manifestation en faveur des personnes handicapées aura lieu le samedi 27 mars à Orléans. Elle se tiendra à l'appel du Collectif ni pauvres, ni soumis, qui regroupe 95 associations en France et appelle à manifester dans toute la France.